

Fontaine les Grès, le 01/11/2022

Déclaration de conformité NOVOnox hygienic pour les éléments de manœuvre et les éléments normalisés Hygienic DESIGN

Mesdames, Messieurs,

nous déclarons par la présente que les **éléments de manœuvre et les éléments normalisés Hygienic Design** de la gamme de produits **NOVOnox hygienic** sont adaptés au contact alimentaire.

Les **matériaux en inox** 1.4301, 1.4401 et 1.4404 employés répondent aux critères de la norme ANSI/NSF 51 (paragr. 7.1) et sont qualifiés par la FDA (Food and Drug Administration), titre 21 du CFR (Code of Federal Regulations), de « GRAS » (Generally Recognized As Safe – En principe reconnu comme sûrs). Ils répondent en outre aux exigences générales de l'UE relatives aux matériaux en contact avec des denrées alimentaires, conformément au règlement-cadre (CE) n° 1935/2004. Les matériaux en inox sont en principe exempts de produits d'origine animale (POA) et ne contiennent donc pas de substances susceptibles de provoquer l'ESB/EST.

Les **matériaux thermoplastiques** (POM) employés sont fabriqués à partir de granulés de plastique conformes au règlement UE10/2011. Ils répondent aux critères de propreté énoncés dans le titre 21 du CFR (Code of Federal Regulations) de la FDA (Food and Drug Administration), au § 177.2470, ainsi qu'aux exigences générales de l'UE relatives aux matériaux en contact avec des denrées alimentaires, conformément aux règlements-cadres (CE) n° 1935/2004 et 2023/2006 (BPF). Les matériaux thermoplastiques (POM) ne doivent cependant pas être utilisés en contact avec des aliments contenant plus de 15 % d'alcool en poids/volume.

La présente déclaration s'appuie sur nos résultats d'analyse, les résultats d'analyse ou les certificats de matériaux fournis par nos sous-traitants, les déclarations de nos sous-traitants de toute nature et/ou les résultats de tests effectués en laboratoire sur les matières premières utilisées pour la fabrication du produit.

Maité Clévy
Ingénieur Projet
e-mail : maite.clevy@norelem.fr